#### BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL



### Conseil d'administration

GB.295/PFA/3 295<sup>e</sup> session

Genève, mars 2006

Commission du programme, du budget et de l'administration

PFA

## **POUR DÉCISION**

#### TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

# Réserve pour les réunions techniques en 2006-07

- 1. La réserve pour les réunions techniques pour 2006-07 s'élève à 1 659 953 dollars des Etats-Unis. Sur ce montant, un total de 500 000 dollars est réservé à titre de contribution aux coûts de la session maritime de la Conférence internationale du travail qui a lieu en février.
- **2.** Lors de sa 294<sup>e</sup> session (novembre 2005), le Conseil d'administration a approuvé <sup>1</sup> le financement des deux réunions suivantes par prélèvement sur la réserve pour les réunions techniques en 2006-07, pour un coût total estimé à 644 248 dollars <sup>2</sup>:
  - Colloque international sur le rôle des syndicats dans l'éducation ouvrière: la clé du renforcement des capacités syndicales (397 224 dollars)<sup>3</sup>;
  - Colloque sur la gestion des problèmes sociaux et de travail dans les chaînes d'approvisionnement: défis au monde de l'entreprise (247 024 dollars).
- **3.** Lors de la même session, le Conseil d'administration a décidé de reporter à une session ultérieure sa décision sur l'utilisation du solde de la réserve (515 705 dollars).
- **4.** A la lumière des observations et des commentaires formulés par le Conseil d'administration lors de la même session, certaines des propositions présentées en novembre ont été réexaminées, notamment les mesures visant à réduire les coûts, de sorte qu'il est possible de sélectionner deux réunions.
- **5.** Une proposition concernant la tenue d'une Réunion tripartite d'experts sur le temps de travail a été ajoutée suite à la décision du Conseil d'administration lors de sa 294<sup>e</sup> session <sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Document GB.294/8/1.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les coûts d'interprétation sont imputés séparément à RELCONF.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les coûts d'interprétation de cette réunion ont été abaissés (initialement de 143 720 dollars, ils ont été fixés à 47 910 dollars à la suite de la discussion qui a eu lieu au sein de la Commission du programme, du budget et de l'administration en novembre 2005).

Document GB.294/9.

- **6.** On trouvera aux annexes I et II la liste de propositions telle qu'elle a été révisée, ainsi que des informations sur le coût des réunions proposées.
- **7.** Tout solde de la réserve qui resterait inutilisé après la sélection de deux réunions et toute économie réalisée sur les dépenses financées par ce fonds serviraient en premier lieu à financer la neuvième session du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) <sup>5</sup>.
- 8. La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration une sélection de réunions qui pourraient être financées par le solde de la réserve pour les réunions techniques en 2006-07.

Genève, le 3 février 2006.

Point appelant une décision: paragraphe 8.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les informations relatives à cette réunion figurent dans le document GB.294/PFA/10.

Annexe I

Coût des réunions techniques proposées (en dollars des Etats-Unis)

Titre	Travail technique prépara- toire	Partici- pation	Montant total couvert par la réserve pour les réunions techniques	Interpré- tation	Total général	Etat d'avancement	Observation
Dotation totale de la réserve pour les réunions techniques en 2006-07			1 659 953				
Solde pouvant être affecté à deux réunions qui pourront être sélectionnées compte tenu des trois réunions déjà approuvées lors des sessions précédentes			515 705				
<ul> <li>a) Colloque interrégional sur l'économie informelle: permettre une transition vers la formalisation</li> </ul>	80 468	172 700	253 168	18 600	271 768	Présenté à la 294e session (nov. 2005)	Le budget total à financer par la réserve a été réduit (initialement de 283 324 dollars, il a été fixé à 253 168 dollars)
<ul> <li>b) Colloque sur les questions sociales et de travai dans le cadre de l'intégration économique régionale</li> </ul>	il 60 156	190 100	250 256	12 400	262 656	Présenté à la 294e session (nov. 2005)	Le budget total à financer par la réserve a été réduit (initialement de 301 012 dollars, il a été fixé à 250 256 dollars)
<ul> <li>c) Réunion tripartite d'experts sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes</li> </ul>	105 624	136 400	242 024	18 600	260 624	Présenté à la 294 <sup>e</sup> session (nov. 2005)	
<ul> <li>forum international à l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale<sup>1</sup></li> </ul>		202 800	267 956	18 600	286 556	Présenté à la 294e session (nov. 2005)	Le budget total à financer par la réserve a été réduit (initialement de 404 624 dollars, il a été fixé à 267 956 dollars)
e) Réunion tripartite d'experts sur le temps de travail	50 000	178 800	228 800	57 757	286 557	Nouvelle proposition approuvée soumise au Conseil d'administration à sa 294° session (nov. 2005)	
Total de a) à e)	361 404	880 800	1 242 204	125 957	1 368 161		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette proposition figurait dans le dernier rapport du Conseil d'administration (GB.294/PFA/10) sous le titre: Forum international sur la responsabilité sociale des entreprises et le monde du travail, mais le titre en a été changé à la demande de l'unité qui s'occupe du programme relatif aux entreprises multinationales et à la politique sociale, laquelle a soumis cette proposition.

#### Annexe II

#### Sélection des réunions techniques de l'OIT en 2006-07

N.B: Les réunions techniques déjà sélectionnées ne sont pas décrites ci-après. On trouvera dans le document GB.294/PFA/10 des informations sur les réunions sélectionnées.

#### Colloque interrégional sur l'économie a) informelle: permettre une transition vers la formalisation (253 168 dollars) 1

Participation proposée: dix participants gouvernementaux, dix participants employeurs et dix participants travailleurs.

#### Objectif

Echange entre les mandants, dans le cadre d'un forum permettant aux participants de mettre en commun des informations et des données d'expérience sur les résultats concrets, les meilleures pratiques et les stratégies prometteuses qui démontrent précisément comment traiter conjointement les préoccupations relatives à la promotion de l'emploi et celles concernant la protection sociale. Les compromis consentis, les défis relevés ainsi que les effets des interventions effectuées, avec des exemples empruntés à tout un éventail de politiques, programmes et projets, seront examinés à ce colloque qui aidera l'OIT à appliquer des stratégies et politiques intégrées et à élaborer des programmes et des projets de coopération technique.

L'Agenda global pour l'emploi vise l'économie informelle et attire l'attention sur les liens entre protection sociale et productivité accrue qui contribuent à l'emploi et au développement économique. Dans la Déclaration et le Plan d'action adoptés au Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté en Afrique (2004), l'accroissement de l'emploi pour les groupes vulnérables et l'extension des régimes de protection sociale aux travailleurs et à leurs familles qui en sont actuellement exclus sont considérés comme des priorités d'action.

#### b) Collogue sur les questions sociales et de travail dans le cadre de l'intégration économique régionale (250 256 dollars) 1

Participation proposée: 12 participants gouvernementaux, 12 participants employeurs et 12 participants travailleurs.

#### Objectif

Améliorer la capacité des gouvernements et des partenaires sociaux participant à des groupements sous-régionaux de traiter les effets de l'intégration économique sur l'emploi et la situation sociale grâce au dialogue social.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comme indiqué à l'annexe 1, le budget devant être financé par la réserve pour les réunions techniques pour cette réunion a été réduit afin que le Conseil d'administration puisse sélectionner deux réunions supplémentaires.

Le renforcement de la dimension sociale des processus d'intégration régionale a été identifié comme l'un des principaux domaines d'action de l'OIT pour 2006-07, l'attention devant être portée plus particulièrement sur les institutions et mécanismes de dialogue ainsi que sur les réseaux et partenariats entre les mandants, les institutions de dialogue et le Bureau.

Un échange de données d'expérience entre les mandants de l'OIT dans toutes les régions mettrait en lumière les initiatives prises avec succès sur des sujets couvrant les différents volets de l'Agenda du travail décent. Ce colloque est un complément important au Sommet de Ouagadougou, où les commissions économiques régionales se sont vu assigner un rôle particulier, ainsi qu'au Sommet des Amériques.

#### c) Réunion tripartite d'experts sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes (242 024 dollars)

*Participation proposée:* huit participants gouvernementaux, huit participants employeurs et huit participants travailleurs.

#### Objectifs

- Elaborer un plan d'action sur l'élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession (2004-2007) comme suite au rapport global intitulé *L'heure de l'égalité au travail*, qui a été approuvé par le Conseil d'administration en novembre 2003, et à la résolution concernant la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, l'égalité de rémunération et la protection de la maternité, adoptée en 2004 par la Conférence internationale du Travail.
- Mieux connaître la valeur et l'évolution des écarts entre les hommes et les femmes sur le plan du revenu et de l'emploi par région, secteur et profession, y compris dans l'économie informelle; l'évolution concernant le type et l'importance relative des causes de ces écarts; les tendances récentes dans le domaine du droit, de la jurisprudence, des conventions collectives et des méthodes d'évaluation des emplois, ainsi que leur impact sur la réduction des écarts entre les hommes et les femmes sur le plan du revenu et de l'emploi; et l'évolution des gains de productivité.
- Disposer d'une série de directives pour orienter l'action pratique des mandants de l'OIT et du Bureau afin de renforcer le développement aux niveaux national et régional et d'éliminer les écarts injustifiés de rémunération entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les travailleurs ayant des responsabilités familiales et ceux qui n'en ont pas.

# d) Forum international à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale <sup>2</sup> (267 956 dollars) <sup>3</sup>

**Participation proposée:** 15 participants gouvernementaux, 15 participants employeurs, 15 participants travailleurs et dix experts.

#### Objectif

Promouvoir une meilleure utilisation de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN) dans le monde du travail et susciter une discussion novatrice chez des participants de haut niveau ayant une bonne compréhension et une bonne connaissance des questions relatives aux entreprises multinationales.

Renforcer la promotion de la Déclaration sur les EMN a été érigé en domaine d'action prioritaire. Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les EMN est l'occasion, pour le Bureau, d'organiser une manifestation internationale pour commémorer l'adoption de l'instrument et attirer l'attention sur le fait qu'il est peut-être encore plus pertinent aujourd'hui, notamment dans le contexte des discussions actuelles qui ont cours, au niveau mondial, sur la responsabilité sociale des entreprises.

Ce forum pourrait donner lieu à un rapport écrit faisant état des principales informations présentées et contenant un ensemble de recommandations permettant au BIT d'assurer un suivi concret dans ce domaine. Par ailleurs, le matériel réalisé à des fins de communication pour ce forum sera intégré dans les activités de formation et autres activités promotionnelles relatives à la Déclaration sur les EMN.

#### e) Réunion tripartite d'experts sur le temps de travail (228 800 dollars)

A la lumière des conclusions de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations dans son étude d'ensemble sur les conventions n<sup>os</sup> 1 et 30 parue en décembre 2004, et de la discussion ultérieure à laquelle cette étude d'ensemble a donné lieu au sein de la Commission de l'application des normes, à la session de juin 2005 de la Conférence internationale du travail, le Conseil d'administration a approuvé, à sa 294<sup>e</sup> session (novembre 2005), l'organisation d'une réunion tripartite d'experts pour avancer sur la question du temps de travail sous toutes ses formes. Il a également demandé au Bureau de préparer un document sur l'ordre du jour proposé, la participation à la réunion et ses incidences financières.

*Participation proposée:* dix participants gouvernementaux, dix participants employeurs et dix participants travailleurs.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le titre de cette proposition était à l'origine: Forum international sur la responsabilité sociale des entreprises et le monde du travail; il a été modifié lors de la 294<sup>e</sup> session.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le budget de cette proposition a été réduit de façon substantielle (il est passé de 404 624 dollars à 267 956 dollars) pour permettre au Conseil d'administration de sélectionner deux réunions techniques supplémentaires. Afin de réduire les coûts, il est prévu d'organiser le forum à Genève immédiatement avant ou immédiatement après la session de novembre 2007 du Conseil d'administration. Vingt participants au moins se trouveront déjà à Genève, ce qui réduira les frais de transport aérien. En outre, le Bureau, en consultation avec les membres de la Sous-commission sur les entreprises multinationales, pourra également inviter jusqu'à dix spécialistes venant d'entreprises multinationales et de fédérations syndicales, ainsi que des experts techniques compétents en matière d'EMN. Tous les participants susmentionnés seront financés par le Bureau.

#### Objectif

■ Faire le point et donner des avis sur les nouvelles formes d'aménagement du temps de travail en présentant un cadre intégré de principes, d'options pour ce qui est des mesures à prendre et de recommandations pouvant servir de base à une discussion générale sur le temps de travail et les questions connexes lors d'une future session de la Conférence internationale du Travail.